

## Compte-rendu du Conseil d'école du Jeudi 7 novembre 2019

### PRESENTS (membres avec voix délibérative)

- Parents élus** Mme Emma PELLETREAU (PS/MS C) - Tayratana KEOLOUANGKHOT (GS A) - Arnaud TUSZYNSKI (GS B) - Claire-Marie CAULIER (CP A) - Amanda PUTZ (CE1 A) - Christophe GARCIA (CE2 B) - Cécile PERROT (CM1 A) - Jérémy FERRAND (CM1 B) - Marie PETUREAU (CM2 A)
- Enseignants** Mme Naly-Anne PHILATHIVONG (PS/MS A) - Mme Hélène BON-DELHUMEAU (PS/MS B) – M. Christophe REGNIER (PS/MS C) - Mme Sylviane DUEDE(PS/MS D) - Mme Sophie JOUBERT(GSB) – M. David CLERBOIS(CPA) – Mme Ingrid QUÉFEULOU (CP/CE2) – M. Pierre BARRET(CE1A) – M. Serge ESTRADE(CE1B) – Mme Catherine BARRET (CE2B) – M. Jacques BARRET (CM1A) - Mme Elsa JAMBOIS (CM1B) - Mme Magali BLYR (CM2B)
- Administration** M. Choukri EL GAZZAH (directeur)

### PRESENTS (membres avec voix consultative)

- Administration** Mme Sylvie LE ROY (Proviseur)

### INVITES

- Parents élus** Mme Violaine FOURILE (suppléante) – Mme Inge VAN DIJK (suppléante)
- Enseignants** Mme Isabelle PERIQUET (FLE) – Mme Florie BABANGUI (BCD)
- Administration** Mme Delphine DERNIAUX (Attachée culturelle - Adjointe au COCAC)

### ABSENTS

M. Alain LEROUX-GASNIER (CM2A) - M. Charles PETIT BIANCHI (PS-MS A) - Mme Vilayphone SAYNORLATH (PS-MS B) - M. Sylvain TALBOT (PS-MS D) - Mme Anita SOUKHASEUM (CP/CE2) - Mme Thuy NGUYEN (CE1 B) -M. Matthew DAKIN (CE2 A) - Mme Huong MAI (CM2 B)

### EXCUSES

M. Bruno SEWERYN (Ien en résidence à Singapour) – Mme Mme Elise PERRIN (GSA) – Mme Angélique LIMOUSIN (CE2B)

### ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école
- 2- Bilan de rentrée
- 3- Fonctionnement pédagogique :
  - Enseignement des langues
  - Projets et sorties pédagogiques 2019/2020
  - Conseils de vie élémentaire
  - Aide aux élèves (ASESH – FLE – APC)
- 4- Formation continue des personnels : présentation
- 5- Activités périscolaires : présentation et perspectives
- 6- Modernisation du site de Thadeua
- 7- Calendrier 2020-2021
- 8- Questions diverses

### AVANT-PROPOS

Désignation des secrétaires de séance : Mesdames Claire-Marie CAULIER et Cécile PERROT

## PREAMBULE

La réunion du Conseil a débuté par un préambule de Monsieur EL GAZZAH, rappelant notamment les attributions et la composition du Conseil d'école, ainsi que les dispositions du règlement intérieur relatives au déroulement et au contenu de la réunion du conseil. Ces documents sont annexés à ce compte-rendu. Il a précisé que certaines règles de fonctionnement pouvaient être modifiées sur décision du Conseil (par exemple, réduction du nombre de membres du Conseil, secrétariat de séances, etc...).

Madame Sylvie LEROY a également accueilli les membres du Conseil d'école, et réaffirmé son soutien à Monsieur EL GAZZAH.

## 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE

L'ordre du jour du Conseil d'école du 13 juin 2019 n'a pu être approuvé, les membres du Conseil n'ayant pu en prendre connaissance. Cette approbation est repoussée au prochain conseil d'école.

## 2 - BILAN DE RENTREE

- Effectifs de l'école primaire

Cette année, 375 élèves (141 en maternelle et 234 en élémentaire) sont inscrits, dont 17,9% de nouveaux (majoritairement en petite section), répartis sur 16 classes de 24 élèves en moyenne. Ils représentent 19 nationalités.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		<i>Nouveaux</i>
<b>Français</b> <b>French</b>	9	24	18	17	19	29	14	25	<b>155</b>	<b>22</b>
<b>Lao</b> <b>Lao</b>	23	24	26	13	15	22	24	15	<b>162</b>	<b>34</b>
<b>Tiers</b> <b>Other</b>	5	7	5	7	12	8	5	9	<b>58</b>	<b>11</b>
<b>Filles</b> <b>Girls</b>	20	31	22	18	15	32	22	25	<b>185</b>	
<b>Garçons</b> <b>Boys</b>	17	24	27	19	31	27	21	24	<b>190</b>	
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>55</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>46</b>	<b>59</b>	<b>43</b>	<b>49</b>	<b>375</b>	<b>67</b>

- Les personnels

L'école comprend une équipe de 69 personnes, composée de

26 professeurs

18 agents

9 surveillants

6 ASEM

5 administratifs

5 (+2) ASES

A noter : 6 nouveaux professeurs et 4 nouveaux personnels ont rejoint l'équipe cette année.

- **La structure pédagogique**

	<b>Classe</b>	<b>Enseignants</b>	<b>Effectifs</b>
1	PS/MS A	Naly-Anne Philathivong	23
2	PS/MS B	Hélène Bon-Delhumeau	23
3	PS/MS C	Christophe Regnier	23
4	PS/MS D	Sylviane Duede	23
5	GS A	Elise Perrin*	24
6	GS B	Sophie Joubert	25
	<b>Total maternelle</b>		<b>141</b>
1	CP A	David Clerbois	24
2	CP/CE2	Ingrid Quefeulou *	21
3	CE1 A	Pierre Barret	23
4	CE1 B	Serge Estrade	23
5	CE2 A	Angélique Limousin*	25
6	CE2 B	Cathy Barret	26
7	CM1 A	Jacques Barret	22
8	CM1 B	Elsa Jambois	21
9	CM2 A	Alain Leroux-Gasnier	24
10	CM2 B	Magali Blyr *	25
	<b>Total élémentaire</b>		<b>234</b>
	<b>Total primaire</b>		<b>375</b>

Des besoins en recrutement demeurent pour les postes de

**Coordination périscolaire – 13h00 hebdo**

**Vivier de remplacement (Trois langues)**

- **Bilan de rentrée de Monsieur EL GAZZAH**

Monsieur EL GAZZAH fait un bilan très positif de sa première rentrée dans cette école :

- L'équipe est chaleureuse et créative. L'équipe enseignante est professionnelle, engagée, et autonome. Les projets foisonnent.

=> objectif : continuer la formation des enseignants et affiner/développer/créer les projets.

- Les élèves sont gentils et cordiaux

- Les familles sont sympathiques et impliquées

=> renforcer la fréquentation de la langue française des élèves et familles non francophones.

=> favoriser l'investissement des familles dans l'école mais dans le respect de ses règles (par exemple, la présence des parentes est à éviter durant les heures de cours)

- Le comité de gestion est attentif et ouvert

- L'école est spacieuse, a de beaux bâtiments, et a un positionnement stratégique

=> Des espaces à créer pour moderniser et embellir l'école, avec prudence néanmoins.

### 3 - FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE :

- **Enseignement des langues**

Au LFIV l'enseignement de l'anglais est renforcé et la langue nationale, le lao, est proposée à l'ensemble de l'école primaire. Cette offre linguistique est possible grâce au passage aux vingt-six heures (deux heures dérogatoires inscrite dans la mise en place de la politique des langues de l'AEFE) pour l'ensemble de l'établissement.

L'apprentissage des langues se fait lors de cours de langues mais aussi à travers le programme EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère) en anglais ou en lao, par le professeur de langue, en lien étroit avec le professeur titulaire de la classe).

Il est précisé que cette année, **l'EMILE en anglais** a été augmenté de 30 min en Cycle 2 (CP-CE1-CE2) et 60 min en Cycle 3 (CM1-CM2).

Les heures de langues sont réparties de la façon suivante :

	ANGLAIS (dès le CP)			LAO		
	Langue	EMILE	Total	Langue	EMILE	Total
CM2	2	2	4	1,5	1	2,5
CM1	2	2	4	1,5	1	2,5
CE2	1,5	1,5	3	1,5	0	1,5
CE1	1,5	1,5	3	1,5	0	1,5
CP	1,5	1,5	3	1,5	0	1,5
GS	1	0	1	2	0	2
MS	0	0	0	2,5	0	2,5
PS	0	0	0	2,5	0	2,5

- **Projets et sorties pédagogiques 2019/2020**

- 9 projets pour l'ensemble de l'école ont été présentés :

Journée de la coopération (un succès !) – Semaine du goût - Semaine des lycées français - Noël – Carnaval - Semaine de la presse (23-28 mars 2020) - Journée multisports primaire (en février) - Semaine des parents - Kermesse verte

- 14 projets en cycle 1 (maternelles) :

Mur végétal	Pâtisseries dans la classe	Musée des textiles	Goûter de Noël	Cinéma d'animation IFL
Fabrication de jardinières	Visite de Vientiane	Musée des Beaux-Arts	Marionnettes	Rencontres classes bi-langues
Tri papier / plastique	Médiathèque IFL (sortie mensuelle)	Labos du lycée	Azimut (Junior)	Fête des parents

- 22 projets en cycle 2 (CP-CE1-CE2)

Atelier vannerie	Ensemble vocal	½ journée sciences	Chasse au trésor Bouddha Park	Représentation
Classe verte	Photos récit	½ journée jeux de sociétés (profs de langues)	Visite chez un potier	Classe transplantée Thaïlande (préhistoire)
Ensemble vocal	Ecrire un livre et élaboration d'un album	Chantier autoroute et TGV	Usine de fabrication de cartons	Lecture interclasses
Fabrication de sous-mains	Chorale	Visite à la station de radio de Vientiane	Visite des ateliers réparation avions à Wattay	Sciences : Laver l'eau sale ==> Visite station épuration et Visite entreprise « eau – bombonnes »
Rencontres classes bi-langues	Théâtre	Musée du bois et atelier de sculpture sur bois	Visite à la station de radio de Vientiane	Les Arts en partenariat avec le Lycée de Vientiane

- 13 projets en cycle 3 (CM1-CM2)

Courts-métrages IFL	Azimut	Projet vert : Jardinage	Classe verte Ban Keun	Printemps des poètes
Chantier du train	Rencontres sportives	Web radio	Jeux de piste	Café Philo
	Castor	CAN		

NB : Pour les CM2, de nombreux projets sont réalisés avec les 6<sup>èmes</sup> dans le cadre de la liaison école-collège, mais aussi dans la continuité des actions du cycle 3, avec la perspective de l'entrée au collège.

- **Conseils de vie élémentaire**

Composé des délégués élus de toutes les classes de l'élémentaire (CP-CM2), ce conseil donne son avis notamment sur l'organisation du temps scolaire, des activités périscolaires, du travail personnel, la santé, la restauration, les aménagements de l'école...

Le conseil est réuni au moins trois fois par an, avant chaque conseil d'école.

Le but du Conseil de vie est de responsabiliser les élèves, de les engager dans une réflexion sur leur quotidien et de les impliquer dans leur vie d'écolier.

Monsieur El GAZZAH invite les parents à encourager leurs enfants à faire remonter leurs remarques et à les argumenter par l'intermédiaire des délégués.

### Bilan de la réunion du 7 novembre 2019 :

Cantine	Récréation	Vie de classe
Plus de légumes, de fruits Les fruits sur le plateau (cycle 2) Smoothies pas assez liquides Varier les desserts C'est aussi bien que l'an dernier Trop de bruit (cycle 2)	Plus longue Sonnerie musicale Réparer la cabane, l'agrandir, y mettre des coussins Installer des paniers de basket plus bas (CP) Donner des ballons, des jeux Faire de l'ombre	Faire parler nos camarades qui ne parlent pas français Pour éviter leur rejet et reflexe communautariste

Une prochaine réunion aura lieu en décembre.

- **Aide aux élèves (AESH – FLESCO – APC)**

*Présentation des dispositifs d'aide aux élèves :*

#### **APC - Activités Pédagogiques Complémentaires**

36h00/an de temps d'enseignement non obligatoire mis en place par les enseignants pour répondre à des besoins particuliers et ponctuels. Il y a trois types d'APC :

\*Prise en charge des difficultés d'apprentissage

\* Aide au travail personnel

\* Préparation d'activités liées aux projets d'école

- **P.P.R.E : Programme Personnalisé de Réussite Éducative**

Si les APC se révèlent insuffisantes, il peut être mis en place un P.P.R.E. Il concerne les élèves qui risquent de ne pas posséder les compétences et les connaissances du socle commun. Ce programme est conseillé par l'équipe pédagogique et ne peut être réalisé que si les parents et l'enfant acceptent.

- **P.P.S : Projet Personnalisé de Scolarisation**

Il concerne les élèves de nationalité française, se trouvant en situation de handicap reconnu par la MDPH. Selon les situations, l'élève peut être accompagné d'un AESH (Accompagnant(e)s à la Scolarité d'Elèves en Situation de Handicap - anciennement AESH & AVS).

- **P.A.I : Projet d'Accueil Individualisé**

Il est mis en place pour les enfants atteints de troubles de la santé comme des allergies ou encore des pathologies chroniques tel que l'asthme. Celui-ci leur permet de suivre une scolarité ordinaire. Pour qu'un élève puisse bénéficier d'un P.A.I la famille ou le chef d'établissement doit en faire la demande en concertation avec le médecin scolaire qui est chargé de sa rédaction.

- **P.A.P : Plan d'Accompagnement personnalisé**

Il concerne les élèves présentant des troubles des apprentissages (troubles en « dys... »). Il permet de mettre en place des adaptations et des aides pédagogiques. Ainsi, un élève peut avoir la possibilité d'utiliser son ordinateur personnel pendant les cours. Le P.A.P doit être réévalué tous les ans afin de mettre de nouveaux aménagements en place si cela s'avère nécessaire. Pour ce faire, la famille doit être en accord avec l'équipe éducative qui est chargée de son élaboration

- **FLESCO – Français langue de scolarisation**

Les élèves qui rencontrent des difficultés avec l'usage de la langue française peuvent bénéficier d'heures complémentaires de cours en français.

*Elèves bénéficiaires de ces aides par cycles :*

	<b>Cycle 1</b>	<b>Cycle 2</b>	<b>Cycle 3</b>
Flesco Primo-arrivants (4h00 hebdo)	4	5	4
Flesco (1h30 hebdo)	0	5	3
PPS avec AESH (handicap)	1	0	1
PPS sans AESH (handicap)	1	0	1
PAP (dys)	0	0	0
PPRE (difficultés scolaires)	0	1	0
PAI (médical)	1	0	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>9</b>
<i>AESH sans PPS !!!</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>0</i>

Cinq élèves, non français et ne relevant, donc, pas du dispositif ASH, bénéficient d'un accompagnement personnalisé sans reconnaissance claire du handicap. Ces aides font l'objet d'un suivi et d'une discussion avec les familles.

#### **4 - FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS**

- **Enseignants**  
Stage dans le cadre du PFCP / 3 jours → 7 stages dans la zone  
Animation pédagogique → 18h00/an  
Echanges informels/Travail en équipe
- **Personnels non enseignants**  
Stage dans le cadre du PFCP / 3 jours → 0  
Formation en français (Interne et Ifl) → 2h00 hebdo
- **Vacataires** (Remplaçants, animateurs périscolaire et ASESH)  
Formation interne → 3 X 6 à 10h00/an

##### De plus :

-Les enseignants font tous l'objet d'une formation à la sécurité PSC1 délivrée par 2 moniteurs.

-La direction **recherche activement des remplaçants** en cas d'absence prévue ou imprévue des enseignants. Toute bonne volonté est bienvenue, sous réserve de justifier d'une formation supérieure Bac + 3.

#### **5 - ACTIVITES PERISCOLAIRES : PRESENTATION ET PERSPECTIVES**

Monsieur EL GAZZAH et Madame LEROY s'excusent pour la mise en place retardée et chaotique des activités périscolaires, les raisons étant :

- Défection de dernière minute de la coordinatrice
- Dispositif et communication non structurés
- Données et outils faux
- Habitude des usagers
- Manque d'anticipation et de personnels

Ils remercient les parents pour leur patience et leur compréhension face à cette situation qui a généré beaucoup de stress en interne.

##### Les chiffres :

**168** élèves sont inscrits à **381** créneaux d'activités

**20** animateurs et surveillants sur **5** jours

##### Objectifs pour l'année prochaine :

- Inscriptions aux activités clôturées avant l'été (tout en laissant une marge de souplesse pour les éventuels changements d'avis et des places pour les nouveaux arrivants).
- Donner de la légitimité à ses activités qui ne sont pas de la garderie, en construisant un réel projet éducatif mis **au service des apprentissages** scolaires et des langues
- Choix d'activités et champs à élargir
- Personnels à fidéliser
- **Recrutement d'un coordonnateur**

## 6 - MODERNISATION DU SITE DE THADEUA

- **Constats**
  - Espaces intérieurs et extérieurs inutiles, inexploités ou mal exploités
  - Ecole non sécurisée (Entrées multiples et non contrôlés)
  - Normes non respectées (Sanitaires, éléments architecturaux, sécurité)
  - Ecole vieillotte avec beaucoup de bâtis non entretenus
- **Travaux réalisés depuis le mois d'août**
  - Electricité remise aux normes dans toute l'école
  - Rénovation des toitures 800 m<sup>2</sup> environ fait sur 2500 m<sup>2</sup>
  - Vidange fosses
  - Reprise des toilettes bâtiment Nith
  - Remise en état des WC
  - Réparation des fuites réseau
  - Rénovation mur & terrassement entrée élève
  - Remise en état des bus
  - Petits travaux de classes

Il est précisé que le LFIV dispose maintenant, pour les deux sites, d'une équipe d'agents motivés, menée par David LIMODIN, qui travaille énormément avec beaucoup de compétences.

- **Propositions à moyen terme**
  - Créer de nouveaux espaces (Espace parents; Bureau CoGes, BCD ouverte, Salle polyvalente, Cuisine péda, Atelier d'art, Sanitaires Filles)
  - Mutualiser et moderniser l'existant (Nettoyage et peinture des toits, Maintenance, réparation et optimisation des réseaux d'évacuation, Couverture de la cour, Studio web Radio, Sanitaires garçons, Magasin, Infirmerie, Salles périscolaire & Maternelle : Classe en Open space, Espace motricité, Sanitaires)
  - Redéfinir les chemins (entrée et sortie unique, réduire les portes)
  - Améliorer l'accueil des familles (Loge gardien, Bloc administration, signalétique)
  - Embellir l'école (Travaux, Projet de classes : fresques, plantations)

Monsieur EL GAZZAH précise que cette liste est non exhaustive et devra être travaillée par une « **Commission Bâtiments** » composée de parents/professeurs/représentant du COGES/personnel administratif. Il insiste sur la nécessité que les parents s'impliquent dans les projets de rénovation, et apportent, le cas échéant, leurs compétences dans ce domaine.

**Que les personnes intéressées pour participer à cette commission n'hésitent pas à se manifester !**

Madame LE ROY a beaucoup insisté sur le fait que les aménagements dépendraient des possibilités de financement par le LFIV.

Seront donc menés en priorité le rattrapage des travaux de rénovation courante non faits ces dernières années sur le site de Thadeua (l'accent ayant été mis sur l'établissement du secondaire), ainsi que les mises aux normes ~~électriques~~ et l'amélioration des sanitaires.

## 7 - CALENDRIER 2020-2021

Un projet de calendrier pour l'année scolaire 2020-2021 a été présenté, sous réserve de confirmation des dates officielles des jours fériés.

La structure proposée est plutôt équilibrée (rythme de 7 semaines de cours environ et 10 à 15 jours de vacances).

Etant donné que la dernière période (séparant Py Mai des vacances d'été) sera de 9 semaines, la Direction propose de fixer une période de coupure en mi-période du samedi 29 mai au mardi 1<sup>er</sup> juin inclus, jour des enfants.

Pour ce faire, 2 jours de congés sont retirés aux vacances de la Toussaint, un jour étant placé à la fin des vacances de Noël (reprise le 5 janvier 2021), et un jour étant placé le 31 mai 2021.

Le Conseil d'Ecole a rendu un avis favorable à cette proposition, sous réserve des dates officielles non connues à ce jour. La proposition de calendrier 2020-2021 est jointe en annexe.

## 8 - QUESTIONS DIVERSES

1/ *Les sorties de classe (sont) très difficiles au niveau du trafic et du parking. Serait-il possible d'envisager de laisser sortir les plus grands seuls, en faisant signer une décharge aux parents, afin que tous les parents ne soient pas obligés de se garer pour récupérer leur enfant ?*

Réponse de la Direction :

L'**obligation de surveillance** prévue par le code de l'éducation, **s'exerce de façon continue pendant la totalité du temps scolaire** (durée au cours de laquelle l'élève est confié à l'institution scolaire).

Les responsabilités d'accueil et de sortie des élèves s'effectuent sous la surveillance des maîtres, de l'école.

Cette surveillance s'exerce **dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires et dans le temps scolaire**. Les enfants sont, avant ou après l'école, pris en charge par le service de garderie, de cantine, d'activités périscolaires ou sont sous la responsabilité de leur famille.

**En dehors de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant** selon les modalités qu'ils choisissent.

Aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui. Seuls les enfants de l'école maternelle sont remis directement aux parents. Ces enfants ne peuvent en aucun cas être laissés seuls à l'extérieur de l'école.

La Direction serait donc ouverte à ce que les enfants du Primaire (CP-CM2) sortent seuls de l'enceinte de l'établissement, après signature d'une décharge, à condition que les parents justifient qu'aucune disposition réglementaire applicable sur le territoire laotien ne s'y oppose.

2/ *Il serait plus sécurisant de laisser les enfants entrer dans la cour (ou vous les gardez après les cours de 15 :30) le matin avant 7 :30 au lieu de les faire attendre au bord de la rue.*

Réponse de la Direction :

L'école ne peut ouvrir ses portes avant 7:30 (ce qui est déjà tôt !), heure à partir de laquelle des surveillants sont présents, sauf à changer le règlement intérieur et à recruter du personnel... Il revient donc aux parents la responsabilité d'organiser un système de garderie devant la grille en attendant l'ouverture. Une telle garderie n'est pas possible à l'intérieur de l'école, car tout accident qui pourrait se dérouler dans ce créneau, impliquerait automatiquement la responsabilité de l'école.

Les parents concernés peuvent le cas échéant contacter le directeur pour la mise en place de modalités techniques (barrières par exemple) avant 7:30.

3/ Plusieurs parents souhaiteraient que les enfants arrivant en retard puissent intégrer leur classe dès leur arrivée et ne pas attendre 20 minutes, ce qui est vécu par certains élèves comme une "injustice".

Réponse de la Direction :

Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que leurs enfants arrivent à l'heure à l'école. En cas de retard, les enfants sont regroupés pour entrer simultanément dans la classe (au bout de 10,15, 20mn maximum) afin de limiter les perturbations du fonctionnement des classes.

4/ Quelles sont les dates du voyage de CP et les parents peuvent-ils participer à l'organisation de cette excellente initiative ?

Réponse de la Direction :

Le voyage fait l'objet d'une étude de faisabilité concernant les lieux d'accueil (devant respecter notamment des critères de sécurité) et le coût (la charge financière du voyage reposant sur les parents exclusivement).

Il y aura bien sûr une communication en temps voulu, et les parents seront invités à s'impliquer !

**Séance levée à 19h25**

Secrétaires de séance

Claire-Marie CAULIER Cécile PERROT

Directeur



Choukri EL GAZZAH

## ANNEXE 1

### RAPPEL-Attribution du Conseil d'école

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques ;
- l'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1er degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales ;
- les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

## ANNEXE 2

### RAPPEL-Composition du Conseil d'école

Dans les écoles de 15 classes et plus

**Les membres de droit avec voix délibérative :**

- le directeur d'école (président du conseil),
- 15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement,
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement, dont un des enseignants spécialisés intervenant dans l'école.

**Les membres de droit avec voix consultative :**

- la cheffe d'établissement,
- la directrice financière et administrative,
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence.

Compte tenu de la taille des établissements, un mode de représentation est mis en place par le directeur d'école en accord avec le chef d'établissement. Ainsi, pour chaque conseil d'école, une liste nominative des personnels enseignants est-elle fixée, pour l'année scolaire, lors de la première réunion du conseil des maîtres.

## ANNEXE 3

### RAPPEL-Règlement intérieur du Conseil d'école

Durée maximale de 2h00

Confidentialité des débats et des documents

Courtoisie et liberté de parole lors des débats

Questions diverses pertinentes

Secrétariat de séance et rédaction du compte-rendu assurés alternativement par un membre enseignant ou parent

